

DESCRIPTION DE LA BENNE « ENVIRONNEMENTALE » :



Un véhicule de 26 tonnes, pour réduire les kilométrages parcourus et les consommations de carburant

VEOLIA Propreté a choisi de remplacer 2 BOM de 19 tonnes par 2 nouvelles BOM de 26 tonnes car ces véhicules ont l'avantage de présenter une grande capacité de stockage (22 m³) ainsi qu'une charge utile plus importante (environ 11 tonnes, contre 7 tonnes pour les véhicules de 19 tonnes). Equipée d'un essieu arrière directionnel, ces bennes quoique plus volumineuse gardent toute leur manœuvrabilité.

Le lève-conteneur électrique, pour une réduction des consommations, la sécurité des opérateurs et la réduction des nuisances sonores

Ce nouvel équipement offre des performances de collecte non négligeables, et notamment :

- ⇒ **Une économie jusqu'à 15% en carburant** (grâce principalement à la disparition des équipements hydrauliques, la suppression des sur-régimes moteurs lors déclenchement de la compaction en fonction des besoins de vidage réels de la trémie).
- ⇒ **Un équipement silencieux** : l'absence d'équipements hydrauliques permet de réduire les impacts sonores pour les riverains.



- ⇒ **L'amélioration des conditions de travail et de sécurité des agents** : la configuration de ce type de matériel supprime les sources de danger liées aux lèves-conteneurs (cisaillement mécanique...). Ils sont équipés d'un **régulateur de puissance** et d'un **dispositif de détection de présence et d'arrêt immédiat**.
- ⇒ **L'adaptabilité** : la souplesse électrique facilite l'intégration ultérieure de modules de pesée ou d'identification, et garantit la précision des informations recueillies.